

Par Marie-Cécile Bertiaux

# Un repas exceptionnel : le repas d'intronisation de Jacques Raguier en 1484

**Luxe extraordinaire ou banquet ordinaire pour un membre de la haute aristocratie ? On peut s'interroger quand on regarde ce que l'évêque Jacques Raguier offre à ses convives pour fêter son « joyeux advenement » c'est-à-dire sa première entrée solennelle dans son diocèse : 359 lapins, 42 cabris, des grenades, des oranges, du sucre, des figues...**

Ce 28 février 1484<sup>1</sup> Jacques Raguier succède à son oncle Louis qui vient de résigner<sup>2</sup> en raison de son âge. Ce nouvel évêque de Troyes appartient à une grande famille d'officiers royaux bien implantée en Champagne, proche des milieux cultivés : il est le cousin germain du chanoine Louis Budé qui loge au petit Louvre et du grand humaniste Guillaume Budé.

1 La date sur le document est le 28 février 1483 ; le changement d'année s'effectuait à la date de Pâques et non au 1<sup>er</sup> janvier.

2 Résigner, c'est abandonner une charge, un office en faveur de quelqu'un.

**< Sceau de Jacques Raguier, évêque de Troyes de 1483 à 1518. Sceau : navette, 64x40 mm.**

Type hagiographique : dans une niche à contreforts, saint Pierre debout, de face, tenant de la main droite les clefs posées sur son épaule et, de la gauche, le pan de son manteau. Au-dessous, un ange tenant devant lui un écu au sautoir cantonné de quatre perdrix.

Légende : SIGILLV (m) JACOBI DEI GRATIA TREC[ENS]IS EPI (scopi).

Moulages : Arch. nat., Ch 1657 (d'après une empreinte non datée, Arch. dép. Aube, 42 Fi 130).

Cette première entrée dans sa cathédrale résulte d'un rite très réglé, mis en place certainement aux alentours du X<sup>e</sup> siècle. Elle a débuté la veille par l'arrivée du prélat accompagné de tout son chapitre, des personnalités de la cité devant l'abbaye Notre-Dame-aux-Nonnains. Le futur évêque est alors reçu par l'abbesse à qui il donne son cheval tout équipé. Il passe la nuit dans le couvent, fait une visitation, c'est-à-dire un contrôle du monastère. Le lendemain, il reçoit en contre-don le lit dans lequel il a dormi « tout garni, avec couvertures et coussins », revêt ses nouveaux vêtements sacerdotaux et dit la messe dans l'abbaye. Puis, porté sur une chaise par les quatre barons de la Crosse<sup>3</sup>, il gagne en procession la cathédrale où il célèbre l'office. La cérémonie se termine par le banquet qu'il offre à ses invités de marque, barons de la Crosse, bourgeois de la ville, chanoines, religieux des différentes abbayes...

Ce repas est financé par sa cassette personnelle mais la comptabilité médiévale ne sépare jamais rigoureusement les dépenses personnelles des dépenses de l'hôtel épiscopal. Grâce à ce mélange comptable, nous possédons une partie des frais engagés pour cette occasion, enregistrés avec les dépenses du palais épiscopal<sup>4</sup>. C'est un document exceptionnel car aucun des nombreux livres de comptes que l'on conserve pour

3 Il s'agit des seigneurs d'Anglure (Marne, chef-lieu de canton), de Poussey (Aube, canton de Romilly-sur-Seine), de Saint-Just (Marne, canton d'Anglure) et des moulins et rivières banales de Méry-sur-Seine (Aube, chef-lieu de canton).

4 Arch. dép. Aube, G. 315 f° 20 v° à f° 27 r°, soit 14 pages. Ce texte a été publié en 1898 par Louis LE CLERT, « Dépenses faites pour le repas offert par J. Raguier, aux personnes qui assistent à son entrée solennelle dans sa cathédrale » dans le *Bulletin archéologique*, 1898.